

Note de service

DESTINATAIRES : Aux employés, gestionnaires, médecins et bénévoles du CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITEUR : Mathieu Allaire, coordonnateur des mesures d'urgence et de la sécurité civile

DATE : 29 janvier 2021

OBJET : **RAPPEL – Utilisation des entrées dédiées au personnel**

Suite à un enjeu de circulation à l'entrée principale de l'Hôpital du Suroît, afin d'améliorer la fluidité et de respecter les mesures de protection émises visant à combattre la propagation de la COVID-19, nous désirons vous rappeler qu'il est essentiel d'utiliser les entrées dédiées au personnel pour accéder au bâtiment.

Vous devez éviter d'utiliser la porte d'entrée principale qui est dédiée à la clientèle. En conséquence, nous invitons le personnel à utiliser les entrées «Bunker» où des stations d'équipements de protection individuel (ÉPI) ont été installées en conséquence, et ce, afin de contribuer davantage à la sécurité des travailleurs.

Nous tenons à préciser que cette mesure s'applique pour l'ensemble des installations du CISSS de la Montérégie-Ouest.

De plus, nous constatons que les directives concernant le port du masque et le port de la protection oculaire dans nos installations portent encore à confusion. En cette deuxième vague de la COVID-19, il est important de faire un rappel sur les moments ainsi que le personnel qui doivent les porter. Pour tout connaître à ce sujet, veuillez consulter l'article suivant : [Rappels importants sur les mesures de protection](#).

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration, MA.